

**Décision N°DEC24-02 portant nomination de la direction
d'un département de recherche**

Le Président de l'université de Bordeaux

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L. 712-2 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux et notamment son article 40 ;

Vu les statuts du département de recherche des Sciences de l'Ingénierie et du Numérique ;

Vu la décision DEC23-18 du 21 novembre 2023 nommant M. Bruno VALLESPIR aux fonctions de directeur adjoint du département SIN à compter du 1^{er} octobre 2023 au 31 janvier 2024 ;

Vu l'avis du conseil du département des Sciences de l'Ingénierie et du Numérique en date du 16 janvier 2024 ;

Considérant que le Président de l'université nomme la directrice du département des Sciences de l'Ingénierie et du Numérique après avis du conseil, parmi les enseignants-chercheurs ou les chercheurs membres du département ;

DECIDE

Article 1

Monsieur Bruno VALLESPIR est nommé directeur du département de recherche des Sciences de l'Ingénierie et du Numérique, à compter du 1^{er} février 2024 et ce jusqu'au 31 mars 2026, sans que son mandat n'excède celui du président qui l'a nommé.

Article 2 :

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 22 janvier 2024
en deux exemplaires originaux,

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux

